

Enjeux et débats sur la réorganisation des espaces pastoraux du sud méditerranéen

De l'influence du « melk¹ », du camion, de l'orge, du marché et des « kbir² »

Alain BOURBOUZE

CIHEAM-IAM de Montpellier, 3191 route de Mende BP5056, France –
mel : bourbouze@iamm.fr

Résumé — Enjeux et débats sur la réorganisation des espaces pastoraux du sud méditerranéen. De l'influence du « melk », du camion, de l'orge, du marché et des « kbir ». Entre élevage pastoral et agriculture se tissent des liens complexes de complémentarité, d'association ou de concurrence. La société dans son espace se réorganise en profondeur. Les changements les plus importants portent sur 5 points : (i) la mise en culture individuelle des parcours collectifs qui se traduit par des investissements et des mises en valeur dont la durabilité est contestable et selon des processus souvent inégalitaires, (ii) l'expansion des déplacements motorisés permettant une déconnexion entre le mode de vie familial qui devient sédentaire et la conduite du troupeau qui reste mobile, (iii) l'irruption en force de la complémentation dans le système alimentaire dit pastoral, qui l'est *ipso facto* de moins en moins, (iv) le dynamisme et l'ouverture sur l'ensemble de l'économie nationale des filières « viande » et « aliment du bétail », (v) le poids des notables et leur emprise sur l'espace géographique, économique et politique. Ainsi, la vision mythique strictement pastoraliste des problèmes de développement sur parcours mérite d'être fortement corrigée afin de prendre en compte ces mutations.

Summary : Pastoralism is often intertwined with agriculture, representing one sector within more complex farming systems. Complex links of complementarity, association or competition appear at the interface of these two sectors.. The pastoral society is deeply reorganized. Five points of great importance are focused in this paper. (i) the developpment of cultivations at detriment of collective ranges by individual allotments organize with inequal procedures for a non sustainable result, (ii) expansion of lorries and setting up of a new management of mobility, (iii) increase of complementation with high use of barley and others agricultural by products, (iv) new dynamism and aperture of commercials circuits at a nationa level, (v) progression and powerfull of a notability class on the geographic, economic, social and politic context. The strictly pastoralism vision of developpmental process is definitely dead in the North Africa steppes.

¹ *Melk* : terre privée en arabe dialectal.

² *Kbir* (pl *kbar*): grand en arabe, mais utilisé en steppe pour désigné les gros éleveurs.

Au risque de déplaire à quelques pastoralistes, il est clair que pour de nombreux pays en voie de développement, l'approvisionnement des villes en viande rouge ne peut plus être assuré par des systèmes d'élevage fondés sur les seules ressources des parcours naturels. Les ressources d'origine agricole qu'on achète ou qu'on produit, font désormais partie des systèmes alimentaires y compris sur parcours. A présent, l'élevage pastoral et l'agriculture ne s'ignorent plus et tissent des liens complexes de concurrence, de complémentarité ou d'association, voire d'intégration. Une telle révolution s'accompagne évidemment d'une réorganisation en profondeur des espaces pastoraux, touchant à la fois à l'organisation sociale et aux équilibres politiques, aux modes d'organisation et d'utilisation des ressources, à la structure des exploitations agricoles et aux statuts fonciers. Ces espaces, pourtant en apparence fort peu productifs, font ainsi l'objet de puissants enjeux, écologiques, économiques, politiques, et sont le théâtre de compétitions très vives.

A la lumière des débats et de forum récents sur ce thème (par exemple le forum LEAD organisé par le Cirad en décembre 2002³) on repère en gros trois discours différents, (i) les opinions alarmistes des écologistes et des pastoralistes, appuyées sur des faits incontestables relatifs aux risques accrus de désertification, à la réduction de la biodiversité, à l'aggravation de l'érosion dont seraient responsables les éleveurs... et qui se rapportent en bref à une mauvaise gestion de l'environnement, (ii) les mises en garde d'opérateurs à plus forte sensibilité sociale qui dénoncent la paupérisation et le dénuement des sociétés pastorales les plus démunies face aux sécheresses, leur marginalisation et leur éviction des instances décisionnelles et qui fixent comme priorité absolue la lutte contre la pauvreté et (iii) les points de vue d'agronomes ou socio-économistes qui soulignent plutôt une diversification des systèmes de production à la recherche de la sécurité, l'intégration rapide des marchés à l'espace national, et le dynamisme d'une population toujours en croissance, traversée par les courants d'une émigration omniprésente et un va et vient permanent de capitaux, de biens et de personnes.

En vérité, il semble évident qu'il faille soigneusement contextualiser le discours et les points de vue. Nous parlerons donc ici de la Méditerranée Sud.

Les systèmes pastoraux et agropastoraux des régions marginales du Maghreb et du Mashreq (comprenant les pays de l'arc méditerranéen-Sud qui va du Maroc à la Syrie) offrent une bonne illustration de cette dynamique car ils connaissent de profondes transformations liées à des changements qui portent à la fois *sur l'organisation sociale, sur l'économie et sur les écosystèmes*. Préfigurent-ils les changements à venir dans les pays du Sahel dont les politiques ont été moins vigoureuses et où les conditions de vie sont autrement difficiles ? Il serait intéressant d'en débattre.

La réorganisation de ces espaces n'est pas seulement le fruit de facteurs exogènes (par exemple une politique agricole mûrement réfléchiée et décidée en haut lieu comme ce peut être le cas en Tunisie ou en Syrie), mais c'est aussi la conséquence de courants endogènes plus puissants liés aux changements de la société pastorale elle-même et à son ouverture sur l'économie nationale. Parmi toutes ces lignes de force, il a semblé intéressant d'évoquer les questions-clé qui nous semblent essentielles pour l'avenir de ces régions, en débattant du statut foncier (l'espace privatif ou « *melk* »), de la mobilité (le camion), des systèmes alimentaires (l'orge), des filières (le marché) et des changements sociaux (le poids des notables ou « *kbir* »).

Les changements de statut foncier sur l'espace pâturé : du parcours collectif à la mise en culture individuelle (le *melk*)

Le débat au Nord de l'Afrique porte essentiellement sur la nécessité ou non d'allotir les parcours collectifs. Le partage en lopins individuels offre-t-il de meilleures perspectives d'investissement et de mise en valeur ? N'exclut-il pas les plus faibles par le jeu du marché foncier ? Existe-t-il, à contrario, des mécanismes institutionnels efficaces pour gérer collectivement les ressources pastorales ?

Le désir d'appropriation, lié au souci de s'accaparer des terres de parcours à titre individuel pour les semer en céréales ou les complanter, s'est considérablement renforcé depuis 30 ou 40 ans. Au Maroc, où l'Etat se refuse à tout dépeçage des terres pastorales collectives, le statu quo semble persister, mais en apparence, car on observe partout dans le paysage des mises en culture illégales, tantôt selon un lent grignotage, tantôt par coups de force (avec des capitaux urbains, pour des opérations de mise en

³ LEAD-Pastoral-Econf-L@mailserv.fao.org

valeur de grande envergure sous l'œil bienveillant des autorités), et ce au détriment des steppes (1^e front pionnier) et des forêts (2^e front, essentiel aussi car les forêts sont importantes au Maghreb).

Mais c'est en Tunisie que le processus est le plus avancé. Depuis le début des années 70, l'Etat s'est attaché à fixer les populations nomades du Sud tunisien, notamment par la création de multiples centres villageois équipés de tous les services indispensables à une vie moderne (électricité, école, dispensaire). Cette sédentarisation s'est accompagnée d'une extension des mises en culture (arboriculture notamment avec l'aide de fonds spéciaux). Puis, les lois de 1972-1975 ont permis l'allotissement des collectifs en propriétés individuelles... une vraie révolution agraire, suivie d'un tumulte sur le marché foncier qui a éjecté du système les plus petits contraints de vendre (20 à 30 % des ayants droits d'après Ben Saad, 2002, qui souligne que dans cette région de Gafsa « il était pourtant déshonorant de vendre la terre ») et commence à engendrer un phénomène de concentration que les autorités qualifient « d'inévitable ».... Des pans entiers des anciens territoires pastoraux se sont trouvés de ce fait dépecés par une agriculture à durabilité incertaine qui morcelle l'espace, ferme les couloirs de transhumance et ampute les parcours des terrains les plus productifs. Les chiffres donnés par Ben Saad (2002) sont éloquentes : après allotissement en 1977, les puits individuels sont passés de 270 à 1 025 puis 3 000 respectivement en 1978, 1986 et 2001, le taux d'exploitation de la nappe passant de 13 % à 81 % puis à 182 %...d'où un rabattement de la nappe, un surcreusement des puits et l'abandon de 18 % d'entre eux. Mais pour les agriculteurs les mieux pourvus (20 à 30 % des ayants droits), le retour sur investissement est excellent et la mise en valeur en irrigué permise par le partage est spectaculaire et montrée en exemple. Pour combien de temps ?

Un agriculteur des Ouled M'Hammed, 42 ans (cité par Ben Saad) : « *Nous sommes très conscients de ce qui se passe, mais qu'est ce que vous voulez qu'on fasse, les gens ici n'ont pas le choix, il n'y a plus de parcours pour faire de l'élevage, l'agriculture pluviale ne paye pas assez. Le résultat, c'est que tout le monde se met à faire des cultures irriguées et nous dépensons beaucoup d'argent pour aller chercher l'eau en profondeur* ».

L'allotissement n'est donc pas la panacée et il faut sans doute se méfier de la caricature si couramment reprise qui conduit à penser que le salut est dans le partage des collectifs et que seule la maîtrise exclusive des ressources par l'appropriation individuelle permet leur exploitation rationnelle. Le dépeçage du collectif, accompagné de l'attribution de lots individuels, *ne peut se justifier que par des perspectives d'une mise en valeur effective et durable*. Mais les autorités échappent difficilement à ce puissant courant qui vise à remettre en cause les bases du système pastoral collectif pour promouvoir chaque fois que possible l'exploitation individuelle.

Réorganisation de la mobilité : le règne du camion

C'est le changement le plus spectaculaire et le moins commenté (Rachik, 2000), qu'aucune politique pastorale n'a promu ou intégré explicitement : la motorisation, amorcée en 1955-60, s'est répandue partout dans la steppe (moins en montagne) à partir des années 70 (Bedrani, 1993, Bourbouze, 1999 et 2000). Partout au Maghreb et au Mashreq, là où les pistes sont carrossables, le camion, la camionnette ou la charrette attelée modifient profondément les façons de faire : l'eau et les concentrés viennent maintenant quotidiennement vers les troupeaux et non l'inverse, les ventes s'organisent plus efficacement, les déplacements se décident plus vite et l'on va éventuellement plus loin. Les troupeaux des gros éleveurs, amenés par camions, conquièrent l'espace au détriment des élevages moyens. Mais presque tout le monde dispose maintenant (par acquisition, par prêt ou location) d'un engin mobile qui permet un certain redéploiement dans l'espace pastoral.

Simultanément, il faut bien comprendre qu'en steppe, la sédentarisation des familles s'accélère au Maroc (ou est quasiment accomplie en Algérie, en Tunisie ou en Syrie), mais que les troupeaux, menés de plus en plus souvent par des bergers professionnels, restent très mobiles. Le mode de vie familial et le mode de conduite du troupeau se déconnectent. Seuls les plus pauvres continuent à vivre dans la steppe comme par le passé. Les grands éleveurs investissent même la ville et s'y installent progressivement (système bipolaire « un pied en steppe, l'autre en ville » car il faut tenir son rang et défendre ses intérêts). Sur la steppe marocaine où la bigamie est fréquente, la bipolarité s'organise naturellement avec la première épouse en steppe (la plus âgée) et la deuxième en ville, qui s'occupe notamment des enfants scolarisés.

Irruption de l'orge dans le système pastoral

La production de viande de petits ruminants (c'est le produit principal du parcours ici, et non pas le bovin) se gère à présent sur un modèle radicalement différent. Ce que, il y a 20 ans, on nommait l'adaptation au risque, est maintenant adopté en permanence dans le cadre d'un système plus artificialisé qui s'appuie sur des aliments de compléments. Ils proviennent en premier lieu de la céréaliculture (orge en sec essentiellement) dont on a souligné l'extension au gré des privatisations, légales ou non. Produits une année sur 3 ou 4, grains et pailles sont stockés et redistribués en année médiocre.

Cette extension de cultures très aléatoires qui compromet la mobilité des troupeaux, qui restreint l'espace pastoral et appauvrit la biodiversité, ne peut s'étendre indéfiniment et il faut évidemment en limiter l'extension aux seules zones où elle se justifie. Tout le problème est de définir cette limite ou ce point d'équilibre... une question classique d'avantages économiques comparés comme le suggère J. Hall (2002), mais particulièrement épineuse à résoudre, car dans de très nombreux sites, céréaliculture et parcours composent un véritable *patchwork* qui, au gré des années bonnes ou mauvaises, change de configuration.

En Syrie, les autorités ont abusivement décrété en 1987 l'interdiction de cultiver au-delà de la ligne de l'isohyète 200 mm repérée sur carte (cette ligne séparait en fait au temps du « mandat français », le monde des bédouins de celui des sédentaires ; c'est donc un tracé politique), mettant en péril des villages entiers situés en steppe et cultivant des bas-fonds (Jaubert, 1993). Au Maghreb, les autorités font montre d'une plus grande tolérance, attendant qu'un équilibre s'établisse au gré des rapports de force. Mais les dispositifs législatifs et d'incitation privilégient plutôt la mise en culture que le maintien des parcours.

Quoi qu'il en soit, les apports de cette céréaliculture en sec sont en général très insuffisants pour les troupeaux (au moins en dessous de 250 mm de pluie) et la nouveauté vient du recours systématique à la complémentation de produits achetés. Amorcée par les grands éleveurs et favorisée par la succession des années sèches (1981-1984 puis 1991 et 1998), cette pratique s'est étendue à tous les éleveurs. En Algérie, où la capacité des parcours steppiques a diminué de moitié en 15 ans, la steppe, qui ne devrait plus nourrir que 2 millions de brebis, en accueille cinq fois plus et la complémentation atteint 60 à 80 % des besoins (Boutonnet, 1989). Même constat en Syrie et en Jordanie (Nordblom, Shomo et Gintzburger, 1995). Dans le Sud tunisien, le parcours n'assure plus que 40 % des besoins des animaux en année sèche, 80 % en année humide.

En année sèche (2-3 sur 5), les quantités achetées sont telles (dans le Sud tunisien environ 30 à 40 euros/femelle/an) que la trésorerie des éleveurs n'y suffit pas. C'est donc en vendant des brebis par une lente décapitalisation plus ou moins « maîtrisée » (les animaux ne sont pas maigres même après deux ans de sécheresse et on vend moins mal que par le passé) que le système résiste...sauf chez les plus démunis. Il est donc clair que la meilleure sauvegarde est d'exploiter un troupeau d'une taille suffisante (200-300 têtes ?) pour se prémunir à coup sûr des risques d'une sécheresse prolongée (Bourbouze et El Aich, 2000). Tous n'y parviennent pas, tant s'en faut, et lors de la dernière grande sécheresse de 1998-1999 dans les steppes de l'Oriental marocain, plusieurs centaines de petits éleveurs ont dû vendre la totalité de leurs animaux et s'employer ailleurs.

Cette stratégie d'adaptation au risque qui nous paraît efficace, est très critiquée. La plupart des projets pastoraux postulent pour un retour à un pastoralisme plus authentique en prônant la restauration des parcours, ce qui est légitime, mais en considérant le recours à la complémentation comme le mal absolu. Ils vilipendent les éleveurs qui, grâce aux achats d'aliments, gonfleraient leurs effectifs et entretiendraient sur parcours des troupeaux pléthoriques sans rapport avec la capacité du pâturage. Mais en vertu de quoi le parcours supporterait-il seul l'alimentation des troupeaux ? Le critère de chargement (animal/ha) n'a pas grand sens quand plus de 50 % des UF ne sont pas pastorales. De plus, c'est faire peu de cas de plusieurs éléments : un éleveur ne peut impunément grossir son effectif au-delà d'un certain point, il y a des seuils à franchir (par exemple pour le gardiennage, pour la taille de la camionnette, pour les citernes et l'abreuvement). Enfin, c'est méconnaître le cycle permanent de capitalisation-recapitalisation tel que nous l'avons décrit. De fait, le système s'est complètement réorganisé en mettant sur le marché plus d'animaux en année sèche (agneaux mâles et femelles et décapitalisation de brebis) qu'en année humide (agneaux mâles uniquement puisqu'il y a reconstitution des troupeaux).

Economie du système et dynamique des filières commerciales

L'aspect économique du problème est malheureusement assez peu étudié en milieu pastoral. Ce système de capitalisation-décapitalisation auquel les éleveurs sont condamnés pour s'adapter aux aléas climatiques, n'est viable qu'à la condition que les termes de l'échange ne basculent pas trop en défaveur des producteurs et que ceux-ci aient la possibilité économique de le faire. Ce n'est certes pas la situation qui prévaut au Sahel telle que décrite par certains (voir dans le forum LEAD/CIRAD, 2002, la contribution de Hammel qui rapporte la dégradation des termes de l'échange et le rôle des intermédiaires au Nord Niger : un bélier pour deux sacs de mil en novembre 1997, huit béliers en juin 1998 !).

Cette stratégie ne peut donc opérer et être économiquement viable que si le rapport de prix « kg vif d'agneau/kg d'orge » reste en toute circonstance bien supérieur à 10, puisqu'il faut à peine 10 kg d'orge pour faire un kg de croît à l'échelle de tout le troupeau.

Il faut donc réunir deux conditions.

Les prix des aliments ne doivent pas trop augmenter en période de sécheresse, donc la filière d'approvisionnement (céréales, sous produits...) doit être fiable, diversifiée, et sous surveillance. C'est plus ou moins le cas en Tunisie et en Algérie où le marché des aliments s'est beaucoup diversifié (production de foin et de paille au nord transporté vers les steppes par des commerçants spécialisés, vente de grignons d'olive, etc.). De plus, à partir des années 80, l'Etat est intervenu régulièrement par des plans de sauvegarde en facilitant le transport par des aides et en mettant sur le marché des aliments subventionnés (les critiques portent sur les procédures d'octroi des produits subventionnés, mais l'effet régulateur sur les prix du marché libre semble réel) ou en important des céréales si nécessaire.

Les prix de la viande ne doivent pas s'effondrer par le jeu des marchands de bestiaux prompts à profiter des situations critiques. L'Etat n'assure aucun contrôle sur leur activité. Néanmoins, les filières ovines étant plus étroitement connectées que par le passé aux marchés lointains de la plaine et des grandes villes et la demande urbaine en viande rouge restant forte, la spéculation sur les prix n'est plus aussi forte que par le passé (Sekkat et Hadji, 2000). En Syrie, l'exportation d'agneaux vers les pays du Golfe (les pèlerins sont de gros consommateurs) stabilise très efficacement les cours.

L'économie de ces systèmes de production est donc fortement marquée par cette exigence absolue de savoir s'adapter à l'aléa climatique. Appropriation et mise en valeur agricole, gestion de la mobilité, diversification du système alimentaire par la complémentation, décapitalisation-recapitalisation des effectifs... sont les différentes facettes de cette stratégie qui vise à minimiser les risques.

Mais la seule vraie parade à long terme, ce sont les revenus non-agricoles, tirés de l'émigration, du commerce ou d'autres métiers. On ne peut souhaiter protection plus efficace. Les sommes mobilisées pour la circonstance sont importantes⁴ et les mieux pourvus évitent même la décapitalisation du troupeau femelle. Soutenu de l'extérieur, le système « fait le dos rond » tant que dure la sécheresse, mais en espérant ne pas trop perdre de sa capacité à rebondir dès le retour des pluies. L'argent de l'émigration est peut-être investi à perte (il n'est jamais remboursé), mais pour le parent émigré, c'est une contribution au maintien de la base familiale et une marque de son attachement au terroir lointain.

Le poids des notables (les « *kbir* ») et leur emprise sur l'espace

Les sociétés au Maghreb ou au Mashreq ont longtemps été fondées sur la notabilité. Le notable était légitime. De par son poids économique, sa connaissance des réseaux d'influence et sa respectabilité, il pouvait dignement défendre à travers ses propres intérêts – c'était un moindre mal – ceux de son groupe ethnique. Dans les régions difficiles, qui se sont lentement ouvertes sur l'espace national, les choses de ce point de vue n'ont pas beaucoup évolué. Au Maroc par exemple, le choix a été fait d'appuyer la légitimité du pouvoir monarchique sur les notabilités rurales et le système *caïdal* (Kamil, 2002). Les pouvoirs politiques actuels s'appuient encore largement sur ce monde rural fortement

⁴ Dans le gouvernorat de Tataouine (Tunisie), l'élevage extensif permet des revenus nets selon les années de 7 à 15 millions de DT par l'exportation vers le Nord tunisien d'agneaux maigres. Mais le système n'est viable que grâce aux revenus extérieurs non agricoles tirés du commerce et de l'émigration : 3 millions de DT en provenance de l'étranger, autant du nord du pays soit de 5 à 6 millions de DT.

représenté, et qui demeure un électorat potentiel et disputé par ces élites animées autant par des convictions politiques que par le souci d'une ascension sociale rapide.

Progressivement, une classe d'individus puissants dont les intérêts se tournent vers l'extérieur et qui ne voient dans les règles coutumières qu'un frein à leur expansion, s'est ainsi dégagée de ces communautés pour ne servir que ses seuls intérêts. Multipliant les sources de revenu (émigration de parents, achats de commerce, charges officielles), résidant temporairement en ville où leurs enfants font des études, ils étendent leur emprise sur leur terroir d'origine en transgressant les règles coutumières, gonflent les effectifs de leurs troupeaux en recrutant des bergers, sèment des céréales en zone interdite avec la complicité bienveillante des autorités, s'entendent entre eux d'une communauté à l'autre en transgressant les règles d'accueil et s'entourent de multiples « clients » (voire d'indigents), etc. Se jouant des règles coutumières, ils donnent ainsi l'exemple aux éleveurs plus modestes, qui tentent leur chance à leur tour. Mais ces notables contrôlent étroitement le processus qu'ils déclenchent (Chiche, 1992).

Pourtant, les « *kbir* » sont incontestablement, en milieu pastoral, les vecteurs de la modernité. De plus, la mise en œuvre des politiques agricoles (avec son cortège d'aides, d'incitations et de prébendes) empreinte les réseaux de notabilité et ses circuits de redistribution, d'aire d'influence et de reconnaissance. Les innovations partent de chez eux : le camion, la complémentation, la mise en culture, le creusement des puits, l'engraissement des agneaux, la séparation des béliers, l'arrêt de la traite des brebis viande, etc. Mais leur pouvoir sur l'espace (géographique, économique et politique) peut être exorbitant et le pastoralisme souffre, peut-être plus que tout autre domaine, de ces phénomènes de pouvoir et d'alliances avec l'administration (Kamil, 2002).

Un scénario possible sur les steppes du Maghreb est donc de voir à moyen terme une classe de très gros éleveurs (600 à 3 000 brebis ou plus) occuper l'essentiel de ces espaces : très équipés, très adaptés au contexte, cultivant de vastes champs de céréales à production aléatoire, habitant avec toute leur famille en ville, leurs fils quitteront définitivement la steppe et géreront les affaires, laissant les troupeaux sous la garde de bergers salariés vivant sous la tente avec leur famille.

Pour conclure

D'autres points, bien sûr, font débat que nous n'avons traités qu'en filigrane : les actions de l'Etat souvent intempestives mais rarement efficaces (création de coopératives pastorales, installation de périmètres pastoraux, restauration de la végétation...), le travail des enfants et la scolarisation, la régression des organisations coutumières, le lourd contentieux éleveurs-forestiers, le poids des revenus annexes, car le salut de ces régions fragiles réside aussi dans le développement d'une activité économique extra-agricole (industrie, service...) etc.

On aura compris que les enjeux qui marquent ces régions sont d'ordre très divers et justifient l'intérêt qu'on y porte : économiques (réguler l'approvisionnement des villes en viande, gérer le retour de l'argent de l'émigration...), sociologiques (maîtriser les affrontements entre petits et grands éleveurs et lutter contre la pauvreté), politiques (défendre les espaces difficiles qui sont souvent frontaliers, freiner l'émigration interne), écologiques (contrôler l'érosion, le surpâturage et la perte de biodiversité).

Bien des projets se sont évertués depuis une trentaine d'années à promouvoir le développement de ces systèmes pastoraux. Tous ou presque ont été des échecs, car ils ont traité de façon trop spécialisée les aspects strictement pastoraux, écologiques et environnementaux (Abaab *et al.*, 1995). Cette vision mythique de l'aménagement des parcours n'a donc pas assez pris en compte les mutations profondes qui secouent ces sociétés. Une approche plus systémique et plus intégratrice est donc nécessaire, qui accentue les recherches dans les domaines économiques et sociaux sur ces populations pastorales qui intègrent maintenant l'espace national et s'ouvrent vers les villes. Dans les steppes, aussi paradoxal que cela puisse paraître, les petites villes et petits bourgs qui prospèrent, commandent en partie l'avenir du pastoralisme.

Bibliographie

ABAAB A., BEDRANI S., BOURBOUZE A., CHICHE J., 1995. Les politiques agricoles et la dynamique des systèmes agro-pastoraux au Maghreb. *In* Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000. Options Médit. n° 14, 139-165.

BEDRANI S., 1993. Les aspects socio-économiques et juridiques de la gestion des terres arides dans les pays méditerranéens. Cahiers du CREAD, n°31-32, 1992, Alger et Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 1, 1993, Montpellier.

BEN SAAD A., 2002. Politiques foncières et dynamiques socio-spatiales : la privatisation des terres collectives dans la plaine de Bled Amra, Gafsa (hautes steppes tunisiennes). Thèse labo Urbama, Tours, à paraître.

BOURBOUZE A., 1999. Gestion de la mobilité et résistance des organisations pastorales des éleveurs du Haut Atlas marocain face aux transformations du contexte pastoral maghrébin. *in* "Managing mobility in african rangeland : the legitimization of transhumant pastoralism", Niamir-Fuller M. and Turner M. D. (eds), 28 p.

BOURBOUZE A., 2000. Pastoralisme au Maghreb : la révolution silencieuse. *Revue Fourrages* 161 : 3-21.

BOURBOUZE A., EL AICH A., 2000. Gestion des parcours et des troupeaux en régions steppiques et réponse à l'aléa climatique. *In* Livestock production and climatic uncertainty in the Mediterranean. Ed. Guessous, Rihani, Wageningen P, EAAP pub. n° 94, p. 307-319.

BOUTONNET J.P., 1989. La spéculation ovine en Algérie, un produit clé de la céréaliculture. INRA-ENSAM Montpellier, série notes et documents n°90, 50 p.

CHICHE J., 1992. Pratiques d'utilisation des terres collectives au Maroc. *In* Terres collectives en Méditerranée, coordonné par A. Bourbouze et R. Rubino, Ars Grafica. FAO, p. 41-56.

FORUM LEAD/CIRAD, 2002. Actes à consulter sur (LEAD-Pastoral-Econf-L@mailserv.fao.org).

GALATY J.G., JOHNSON L.J., 1990. Pastoral systems in global perspective. *In* The world of pastoralism, Guilford Press London, p. 1-31.

JAUBERT R., 1993. Evolution des systèmes agro-pastoraux et politiques de développement des régions sèches de Syrie. *In* Steppes d'Arabie, PUF Paris, IUED Genève, p. 161-177.

NORDBLOM T.L., SHOMO F., GINTZBURGER G., 1995. Rangeland and Rising Feed Deficits in West Asia and North Africa. *In* Proceedings Fifth International Rangeland Congress, Salt Lake City, Utah, USA, p. 399-400.

RACHIK H., 2000. Comment rester nomade. Ed Afrique Orient, Casablanca, 175 p.

SEKKATE M.R., HADJI Z., 2000. Sauvegarde et protection du cheptel en période de sécheresse, cas du Maroc. *In* Livestock production and climatic uncertainty in the Mediterranean, Agadir oct. 1998, EAAP public. n°94, 2000, p. 27-34.